**Questionnaire sur les droits des personnes âgées handicapées (français)**

1. Veuillez fournir des informations sur toute législation et politiques en vigueur dans votre pays pour garantir le respect des droits des personnes âgées handicapées, y compris les personnes handicapées qui vieillissent et les personnes âgées qui acquièrent un handicap.

2. Veuillez fournir des informations sur la discrimination à l’égard des personnes âgées handicapées dans la législation et dans la pratique.

3. Veuillez fournir des informations et des données statistiques (y compris celles provenant d’enquêtes, recensements, données administratives, littérature, rapports et études) sur la réalisation des droits des personnes âgées handicapées en général, ainsi que sur les domaines suivants :

* L’exercice de la capacité juridique ;
* Les procédures d’admission aux services sociaux ou de santé, y compris les admissions involontaires ;
* Les personnes âgées handicapées vivant dans des institutions ;
* L’accès à un soutien pour vivre de façon autonome dans la communauté ;
* L’accès aux soins de santé gratuits ou abordables ;
* L’accès aux biens et aux services de réadaptation gratuits ou abordables ;
* L’accès aux régimes de protection sociale ; et
* Les soins de fin de vie et les soins palliatifs.

4. Veuillez fournir des informations sur l’existence de services de soins de longue durée dans votre pays et indiquer dans quelle mesure ils favorisent l’autonomie et l’indépendance des personnes âgées handicapées.

5. Veuillez décrire comment l’accès à la justice des personnes âgées handicapées est garanti dans votre pays. Veuillez également fournir des informations sur la jurisprudence, les plaintes ou les enquêtes en matière de violence, de maltraitance et de négligence à l’encontre de personnes âgées handicapées.

6. Veuillez décrire dans quelle mesure et de quelle manière les personnes âgées handicapées sont impliquées dans la conception, la planification, la mise en œuvre et l’évaluation des politiques relatives au vieillissement et/ou au handicap.

7. Veuillez fournir des informations sur toute initiative novatrice prise aux niveaux local, régional ou national pour promouvoir et garantir les droits des personnes âgées handicapées et identifier les leçons tirées de ces initiatives.